

PROVINCE DE QUÉBEC
École secondaire La Frontalière
Centre de services scolaire des Hauts-Cantons

151

Séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école secondaire La Frontalière, tenue sous la présidence de monsieur François Lessard, le 7 octobre 2021, à 18 h 30, à la bibliothèque.

Présences :

- ▶ parents : François Lessard; Karo Madore; Kevin Roy; Lisa Veilleux.
- ▶ personnels : Sonya Bérubé; Bérangère Dubreuil; Sylvain Véronneau; Simon Lebel.
- ▶ élève(s) : Alice Madore
- ▶ représentants communauté :
- ▶ directions : Yannick Roberge
- ▶ secrétaire : Cassandra Côté Charest

Absence(s) : Claudia Marchand; Britany Blouin; Pamela B. Steen.

MOT DE BIENVENUE

Monsieur Yannick Roberge se présente en tant que nouveau directeur et souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement. Par la suite, un tour de table est fait afin que chacun des membres puisse se présenter.

DÉSIGNATION DE LA RESPONSABLE DU SECRÉTARIAT

Il est proposé par Lisa Veilleux d'attribuer le poste de secrétaire des séances du conseil d'établissement 2021-2022 à Madame Cassandra Côté Charest.

CE005-21-969

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue
2. Nomination d'un(e) secrétaire de rencontre
3. Présentation des membres du conseil d'établissement (tour de table)
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
5. Informations en lien avec les pouvoirs du conseil d'établissement
 - 5.1 Loi sur l'instruction publique (articles 42 à 95)
<http://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/l-13.3>
 - 5.2 Dénonciation des conflits d'intérêt, LIP, art.70
 - 5.3 Formation obligatoire à l'intention des membres des conseils d'établissement
<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/formation-obligatoire/>
6. Formation du nouveau conseil d'établissement
 - 6.1 Élection à la présidence et à la vice-présidence
 - 6.2 Nomination des représentants de la communauté
7. Procès-verbal
 - 7.1 Adoption du procès-verbal du 17 juin 2021
 - 7.2 Suivi au procès-verbal
8. Objets d'approbation
 - 8.1 Programmation des activités éducatives et sorties nécessitant un changement aux heures régulières ou un déplacement hors du terrain de l'école (*Échéancier général*)
 - 8.2 Changement au régime pédagogique (*calendrier des étapes, des rencontres de parents et des remises de bulletins*)
9. Objets d'adoption
 - 9.1 Établissement des règles de régie interne
 - 9.2 Calendrier des rencontres
 - 9.3 Budget de fonctionnement du conseil d'établissement

10. Objets de consultation
 - 10.1. Acte d'établissement 2022-2023
11. Règles relatives aux critères d'inscription des élèves dans les écoles / 2022-2023
12. Projet éducatif
13. Information des élèves.
14. Information de la direction.
15. Information des membres du personnel
16. Information du comité de parents
17. Information des représentants de la communauté
18. Correspondance.
19. Varia
20. Questions du public.
21. Date de la prochaine rencontre :
22. Levée de l'assemblée.

Sur la proposition de François Lessard, il est résolu d'adopter de l'ODJ tel que proposé avec l'ajout du point « normes et modalités ».

ADOPTÉE

5. INFORMATIONS EN LIEN AVEC LES POUVOIRS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

5.1 Loi sur l'instruction publique (articles 42 à 95)

Document à consulter;

<http://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/l-13.3>

5.2 Dénonciation des conflits d'intérêt, LIP, art.70

Monsieur Roberge mentionne que les conflits d'intérêt doivent être dévoilés lorsqu'un dossier touche personnellement un membre.

5.3 Formation obligatoire à l'intention des membres du conseil d'établissement

Yannick mentionne que les nouveaux membres du conseil devront visionner les capsules ci-bas.

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/formation-obligatoire>

6. FORMATION DU NOUVEAU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

CE005-21-970

6.1 Élection à la présidence et à la vice-présidence

Madame Bérangère Dubreuil propose monsieur François Lessard au poste de président(e).

Monsieur Lessard accepte le poste de président du conseil d'établissement 2021-2022.

Madame Karo Madore propose monsieur Kevin Roy au poste de vice-président.

Monsieur Roy accepte la vice-présidence du conseil d'établissement 2021-2022.

6.2 Nomination des représentants de la communauté

Monsieur Roberge nous mentionne que le conseil d'établissement peut nommer deux représentants de la communauté pour siéger aux séances du conseil. Ces membres n'ont pas le droit de vote, mais peuvent exprimer leur opinion sur les sujets à l'ordre du jour.

Monsieur François Lessard et monsieur Kevin Roy ont vérifié auprès des membres de l'année dernière, mais personne ne serait en mesure d'être présents pour ces rencontres.

M. Roberge communiquera avec Steve Proulx afin de vérifier si Mme Édith Baillargeon, du Carrefour jeunesse emploi, pourrait être disponible. Une approche sera aussi faite auprès de Line Gendron, membre de la maison des jeunes.

7. PROCÈS-VERBAL

CE005-20-971

7.1 Adoption du procès-verbal du 17 juin 2021

Sur la proposition de Karo Madore, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 17 juin 2021 avec les corrections apportées ci-bas.

Point 4.1 - calendrier des activités - Dans la journée du 22 juin et toute la journée et le repas sera gratuit

Point 6.2 - Les frais détaillés chargés aux parents, erreur des chiffres.

Point 6.3 - option 1 enlever le es à remboursé

Point 6.4 - année 21-22 écrire au long 2021-2022

Point 7.1 - écrire au long les années

Point 8 - école déboursée
50000 avec signe \$

Point 9 - écrire 967 (titre erreur chiffre)

Point 13.1 – année au long

ADOPTÉE

7.2 Suivi du procès-verbal

Point 8 : Monsieur Roberge nous mentionne qu'une entreprise aurait appliqué concernant l'appel d'offres pour la poutre de la salle d'entraînement située à la palestre.

8. OBJETS D'APPROBATION

CE005-21-972

8.1 Programmations des activités éducatives et sorties nécessitant un changement aux heures régulières ou un déplacement hors du terrain de l'école

Monsieur Roberge nous présente l'échéancier des activités et le calendrier des parties de hockey. Il est mentionné que les élèves devront utiliser les autobus à cause des mesures sanitaires, donc il y aura des frais supplémentaires reliés au transport.

Il est proposé par Karo Madore d'approuver les activités prévues à l'échéancier 2021-2022.

CE005-21-973

8.2 Changement au régime pédagogique

Les normes et modalités qui devaient être déposées en juin ont été reportées à cette année; donc présentement, elles sont en conception et monsieur Roberge les fera parvenir par courriel afin que le document puisse être approuvé.

Monsieur Kevin Roy accepte la proposition que les normes et modalités seront à approuver plus tard par courriel.

9. OBJETS D'ADOPTION

CE005-21-974

9.1 Établissement des règles de régies internes

Monsieur Lessard nous présente le document. Il y a quelques changements à apporter. Centre de service au lieu de commission scolaire; 9.6 peuvent suivi distance... 16.1

Il est proposé par Lisa Veilleux d'adopter les règles de régies internes.

CE005-21-975

9.2 Calendrier des rencontres

Le calendrier des rencontres est proposé avec les dates suivantes:

- **Jeudi 7 octobre;**
- **Jeudi 9 décembre;**
- **Mardi 8 mars;**
- **Mercredi 11 mai;**
- **Jeudi 9 juin.**

Il est proposé par monsieur Sylvain Véronneau d'adopter le calendrier des rencontres.

9.3 Budget de fonctionnement du conseil d'établissement

Il est résolu d'adopter par Simon lebel le montant de 737,00\$, pour le fonctionnement du conseil d'établissement.

10. OBJET DE CONSULTATION

10.1 Acte d'établissement 2022-2023

Monsieur Roberge nous présente les quelques modifications sur le document.

11. RÈGLES RELATIVES AUX CRITÈRES D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES DANS LES ÉCOLES /2022-2023

Monsieur Roberge présente le document.

12. PROJET ÉDUCATIF

Document présenté à l'écran. Il y a un réel intérêt concernant le développement des structures collaboratives. Un sondage sera réalisé avec les élèves afin de connaître leurs opinions dans différentes facettes de leur vie scolaire.

13. INFORMATION DES ÉLÈVES

Mademoiselle Alice Madore nous mentionne que le conseil des élèves a déjà des dates sélectionnées pour des activités spéciales. Ils ont fait un sondage auprès des élèves pour l'amélioration de l'école. L'appréciation de la nouvelle cheffe est positive et l'instauration des déjeuners est très bien reçue.

14. INFORMATION DE LA DIRECTION

- Monsieur Roberge nous parle de l'organisation scolaire. Certains élèves ne sont pas revenus à notre école cette année; par ailleurs, la cause principale de ces départs est directement liée au choix d'un programmes particulier et/ou d'un collège privé.
- **Camp mini summum** : Un parent aimerait savoir s'il sera possible, cette année, que le camp ait lieu. Cette offre sera analysée plus tard dans l'année.
- **Changement pour le cours de travaux dirigés** : Une enseignante sera assignée pour cette option, afin de faire un suivi des élèves et des évaluations pertinentes.
- **Frais chargés** : Diminution de 50% des coûts pour les options Summum et plein air; elles ont été payées à 100% pour ceux qui n'avaient pas choisi ce cours. L'an prochain, monsieur Roberge désire pouvoir offrir ces options gratuitement.
- **Nouveau à la place publique** : Des tables de ping-pong et des tables de babyfoot ont été installées à la place publique. Cette nouveauté est très appréciée des élèves et même du personnel.
- **Frais de photocopie** : Un nouveau code est remis aux enseignants pour les frais de copies réservés aux élèves afin que l'on puisse évaluer le coût réel d'une année. (Découpe, dessine ou écrit)
- **Masques** : Nous devons aviser certains élèves quelques fois, mais dans l'ensemble ceux-ci respectent la consigne.
- **Portes ouvertes** : samedi 6 novembre pour les élèves de la 5^e et 6^e années.
- **Code vestimentaire** : Souhait d'un demi-uniforme à sonder auprès des élèves et des parents également. Ce sujet sera discuté à la rencontre du CÉ de décembre.

15. INFORMATION DES MEMBRES DU PERSONNEL

- Monsieur Simon Lebel nous mentionne que les photos des finissants auront lieu le mardi 2 novembre. (Photos SM)
- Madame Sonya Bérubé nous rapporte que nous avons eu une belle rentrée scolaire; les enseignants sont heureux de rester dans leur classe.
- Monsieur Sylvain Véronneau nous mentionne que les activités parascolaires vont bon train; il y a plusieurs inscriptions malgré le passeport exigé. Il y a eu l'essai de plusieurs nouvelles activités afin de toucher le plus de jeunes possibles. Exemple : 3 équipes de hockey, 6 de volley-ball.
- Bérangère nous mentionne que nous avons une nouvelle cheffe, madame Geneviève Dion. Il y a une belle dynamique dans la cuisine. Ajouts de nouveaux menus quand les repas plaisent moins. Les déjeuners sont vraiment populaires (grilled-cheese). Ça permet que les élèves déjeunent avant d'aller en cours.

16. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

Il n'y a pas eu de rencontre jusqu'à maintenant; la première aura lieu le lundi 18 octobre.

17. INFORMATION DES REPRÉSENTANTS DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

Aucun

18. CORRESPONDANCE

Aucune

19. VARIA

Madame Lisa Veilleux nous parle du portail parent. Elle mentionne qu'elle aimerait avoir les notes des examens de tous les enseignants afin d'avoir une uniformité. Les parents pourraient ainsi « suivre » leur enfant et voir les difficultés avant les bulletins.

20. QUESTION DU PUBLIC

Aucun

21. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE : JEUDI 9 DÉCEMBRE 2021

22. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur la proposition de madame Sonya Bérubé, il est résolu d'adopter la levée de l'assemblée à 20 h 38.

CE005-21-977

ADOPTÉE

Président(e)

Secrétaire